

# « Ateliers bla bla etc... »

Il y a deux semaines, quelques heures après l'annonce par Roselyne Bachelot aux parlementaires de la création d'une offre numérique commune, la communication du réseau régional envoyait à l'ensemble des salariés un bien curieux message : au jeu des questions réponses sur la méthode d'association de ces mêmes salariés au projet, figurait noir sur blanc la mention « les ateliers bla bla etc... ».

Les élus du SNJ n'ont pas été surpris de ce qui ressemble à un lapsus calami « **lapsus de plume ou de clavier** » : depuis des années nous dénonçons ces ateliers prétextes dans lesquels on prétend consulter la base, depuis le choix de caméras - on ne tiendra absolument pas compte des avis des JRI et OPV - aux bonnes idées pour la tranche 18h30... dont peu seront retenues au final.

Les salariés ont, pour la plupart, compris que ces consultations aux projets stratégiques, dans lesquels souvent ils apportent beaucoup d'énergie, sont là pour faire joli dans une communication d'entreprise.

Beaucoup ont ri donc en découvrant cette publication très révélatrice avec un fort arrière-gout d'amertume et de déception.

Car il y a un grand pas entre supposer une attitude et la lire en mots.

Car les mots ont un sens, une intention, un état d'esprit.

Ainsi qu'en sera-t-il de cette **offre numérique commune** avec France Bleu, projet politique imposé par la tutelle ? Pas de **transferts de salariés**, nous explique-t-on d'emblée. Le mot a une histoire, récente, celle du projet abandonné du repositionnement des salariés de France TV SA vers France TV Studio. Et des conséquences graves sur la santé avec une tentative de suicide, rappelons-le.

Comme le mot « **expérimentation** » utilisé pour le projet de régie automatisée à Rouen. Aujourd'hui, en Alsace, le mot a disparu comme par magie mais pas l'intention ni les pratiques, qui demeurent, malgré les mises en garde de l'inspection du travail.

Comme ces « **ateliers de réflexion** » sur l'évolution de nos JT ou du numérique : là aussi le mot dissimule mal la réalité d'un travail mené quasi uniquement dans un entre soi par des encadrants sans salariés de terrain.

Quant au mot « **formation** », aujourd'hui tellement galvaudé, qu'on ne l'utilise même plus quand il s'agit pour les contributeurs web d'être en capacité de se servir du nouvel outil de mise en ligne : PIC qui doit succéder à Drupal.

Cette trahison sémantique poussée à l'extrême vous octroie le tampon de la formation en un clic !

Vous nous parlez souvent de « **transparence** », Monsieur le Directeur du Réseau : selon le Trésor de la Langue Française « Qualité d'une institution qui informe complètement sur son fonctionnement, ses pratiques. »

L'intention nous semble là, mais la réalisation est encore balbutiante.

L'avenir d'une entreprise doit se décider ensemble et c'est souvent une histoire de mots justes au sens partagé.

Et pour finir, petit « **aparté** » : suggérez donc à notre présidente Delphine Ernotte, un atelier sur le fonctionnement de la Commission de la Carte d'Identité des Journalistes Professionnels (la CCIJP) : c'est la loi Brachard de 1935 qui donne à cette commission paritaire la mission de délivrer la carte de presse selon des conditions très précises.

Prétendre que c'est la responsabilité des organisations syndicales de journalistes qui freineraient ainsi l'évolution de l'entreprise est une contre-vérité d'autant plus inacceptable en plein renouvellement de cet organisme. Et la loi ce n'est pas du **bla bla** ! •

Paris, le 23 novembre 2021